



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-124179>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-124179

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-37605

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 30/10/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental des Bouches du Rhône

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22130001500247

Ville : Marseille

Code postal : 13256

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Inventaire, analyse scientifique et développement d'une typologie autour de l'atelier monétaire d'Arles pour le Musée départemental Arles antique

Code CPV principal - Descripteur principal : 92521000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché concerne la réalisation d'un inventaire de monnaies issues de l'atelier monétaire d'Arles, sur un espace géographique défini : France et Europe, éventuellement un à deux grands musées « universels » outre-Atlantique, leur analyse scientifique et documentaire, pour pourvoir au développement d'une typologie évolutive concernant ces items, pour le Musée départemental Arles antique, avec une perspective de publication sur un catalogue en ligne.

Critères d'attribution : Critère 1 : qualité noté sur 60 points: Sous-critère 1 : Qualifications, compétences et expériences du candidat ou de l'équipe proposée. 10 points Sous-critère 2 : Pertinence de la méthodologie proposée lors de la phase de préparation. 5 points Sous-critère 3 : Pertinence de la méthodologie proposée pour le tri et l'inventaire. 15 points Sous-critère 4 : Qualité de la phase analyse et intégration de données : 15 points Sous-sous critère 4.1 : Pertinence de la méthodologie proposée pour l'analyse et intégration des données. 5 points Sous-sous critère 4.2 : Pertinence des champs documentaires qu'il estime devoir ajouter aux champs d'inventaire basique annexé au RC, afin d'obtenir un livrable documentaire le plus complet possible. 10 points Sous-critère

5 : Pertinence de la méthodologie et outils proposés dans le cadre du développement d'une typologie évolutive. 15 points Critère 2 : qualité environnementale : Pertinence de la méthodologie prévue pour optimiser les déplacements et prioriser les transports les moins polluants. 10 points Critère 3 : Prix - 30 points

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Avis initial : Annonce n°24-37605 Marché notifié le 22 octobre 2024. Attributaire : société NUMIART représentée par M. Laurent BETEILLE - 5 chemin de la Claire - 30250 JUNAS. SIRET 82897745400010. Courriel : numiart.pro@gmail.com. La durée du marché est fixée à 4 ans ferme à compter de sa date de notification. Les seuils minimum et maximum sur toute la durée du marché sont fixés respectivement à 30 000euro(s) HT et 100 000euro(s) HT. Les montants de l'offre retenue sont de 73 008euro(s) HT pour le DQE1 et de 12 684euro(s) HT pour le DQE2. En cas de recours, l'organisme chargé des procédures est le Tribunal Administrative de Marseille dont le numéro SIRET est le 171 300 056 00024. Il se situe à Marseille dans les Bouches-du-Rhône (FRL04). L'adresse mail est greffe.tamarseille@juradm.fr. Le numéro de téléphone est le 04 91 13 48 13. Informations relatives aux délais de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2024